



Corbeyrier, le 03.05.2021

MUNICIPALITE  
DE CORBEYRIER

Au  
**CONSEIL COMMUNAL**

De et à  
1856 CORBEYRIER

**Préavis municipal no 21 -05**

Relatif aux comptes de l'année 2020

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément à la loi sur les communes (LC), La Municipalité vous soumet par la présente son boulement des comptes de fonctionnement et d'investissement pour l'année 2020.

Le résultat final du compte de fonctionnement se solde par un bénéfice de Fr. 119'830.27.- après amortissements et attributions aux réserves.

Le résultat positif de cet exercice a été généré principalement par des rentrées d'impôts aléatoires (impôt sur les successions, les gains immobiliers et les droits de mutations pour un montant net après participation à la facture sociale de Fr. 85'790.-) ainsi que l'encaissement d'une succession en déshérence telle que présentée dans le préavis municipal no 19-06.

**Compte de Fonctionnement :**

<b>Charges d'exercice</b>	<b>2 295 536.85 fr.</b>
<b>Produits d'exercice</b>	<b>2 415 367.12 fr.</b>
<b>Bénéfice</b>	<b>119 830.27 fr.</b>
Amortissements annuels /33	144 769.11 fr.
Attributions aux réserves / 38	141 183.77 fr.
Prélèvement aux réserves /48	296 950.05 fr.
<b>Marge d'autofinancement 2020</b>	<b>108 833.10 fr.</b>
<b>Marge d'autofinancement budgetée</b>	<b>152 897.60 fr.</b>
Marge d'autofinancement 2019	529 924.40 fr.
Marge d'autofinancement 2018	- 24 680.05 fr.
Marge d'autofinancement 2017	150 150.08 fr.

## BILAN :

Tableau comparatif 2019 -2020

	2019	2020
<b>Actif</b>		
Disponibilités	310 083.60 fr.	613 355.99 fr.
Débiteurs et comptes courants	386 750.56 fr.	293 063.48 fr.
Placements du patrimoine financier	3 300 960.35 fr.	3 352 184.55 fr.
Actifs transitoires	95 599.71 fr.	90 410.62 fr.
Investissements du patrim.admin.	2 311 709.09 fr.	2 255 733.69 fr.
<i>Totaux</i>	<i>6 405 103.31 fr.</i>	<i>6 604 748.33 fr.</i>
<b>Passif</b>		
Engagements courants	23 375.00 fr.	24 225.00 fr.
Dettes à court terme	- fr.	- fr.
Emprunts à moyen & long terme	3 817 716.00 fr.	4 015 846.00 fr.
Passifs transitoires	220 695.73 fr.	257 296.76 fr.
Financements spéciaux & réserves	898 408.25 fr.	742 641.97 fr.
<i>Totaux</i>	<i>4 960 194.98 fr.</i>	<i>5 040 009.73 fr.</i>
<b>Capital</b>	<b>1 444 908.33 fr.</b>	<b>1 564 738.60 fr.</b>
Balance	6 405 103.31 fr.	6 604 748.33 fr.

## Analyse et commentaires

### AUTORITES

102.436.0 Dans le cadre du Comité directeur de l'AERA STEP Régionale Aigle, les membres sont rétribués pour les séances de travail. M.Christian Roubaty étant membre actif du CODIR, ses indemnités ont été versées à la Caisse communale pour les années 2019 et 2020 pour paiement par le biais des vacations municipales.

### ADMINISTRATION

11.301.0 Des heures supplémentaires effectuées par le personnel administratif ont été nécessaire en raison du départ de la secrétaire municipale. Et dans l'attente de l'engagement d'une nouvelle personne à ce poste, une secrétaire ad intérim a été nommée.

11.311.0 En plus des frais de location annuelle et d'entretien du photocopieur Sharp de l'administration communale, du petit mobilier de bureau et un micro-vidéo conférence ont été achetés.

11.319.0 Contrairement à l'information transmise lors de l'élaboration du budget 2020, la décision de renoncer au maintien de l'adhésion à « AIGLE REGION » n'a pas été entérinée.  
La cotisation annuelle de Fr. 8.- par habitant pour le district d'Aigle ainsi que de Fr. 2.- par habitant dédiée à l'intercantonal a été versée.

11.436.0 Environ Fr. 2'000.- de frais et intérêts liés aux poursuites engendrées dans le courant de cette année ont été remboursés par les Offices des poursuites cantonaux. A ce montant s'ajoute les participations aux excédents des Assurances RC et maladie.

### TOURISME

16.314.0 Une modification et une sécurisation du tracé du chemin pédestre des Mandreys sous le Peucheu a été nécessaire au printemps 2020 suite aux éboulements découlant des intempéries. Ces travaux ont été réalisés par le Groupement forestier des Agittes.

## FINANCES

### Impôts

21.400.1 Les impôts découlant des personnes physiques n'ont pas atteint les prévisions budgétaires. Par contre les dossiers d'impôts sur le capital et les compléments immeubles des personnes morales ont bénéficié de taxations définitives sur les 4 dernières années.

	<u>Impôts aléatoires :</u>	<u>Budget :</u>
21.404	Droits de mutation : Fr. 33'854.40	Fr. 7'000.-
21.405	Successions : Fr. 96'715.75	Fr. 7'000.-
21.441	Gains immobiliers : Fr. 42'010.20	Fr. 5'000.-

<u>Péréquation 2020 :</u>	<u>Factures reçues</u>	<u>Estimations</u>
Différences		

<b>Péréquation directe 2020</b>			
Alimentation en points d'impôts	241079	229502	-11577
Différences différents plafonds	0	0	0
./. Retour couche population	-54696	-55569	-873
./. Couche solidarité	-150955	-187961	-37006
./. Dépenses thématiques forêts	-18675	-17753	922
./. Dépenses thématiques route	-128457	-110607	17850
<b>Totaux</b>	<b>-111704</b>	<b>-142388</b>	<b>-30684</b>

22.380.0 Aucune attribution à la réserve pour le décompte final de la péréquation 2020 n'a été réalisée. Le solde devrait être en faveur de la commune (environ Fr. 30'684.-). Par contre une montant de Fr.15'000.- a été prévisionné pour le décompte final de l'action sociale ainsi que Fr. 35'000.- pour parer aux risques pris sur la demande d'ajustement des acomptes trimestriels de la facture de l'Action sociale 2021.

22.380.2 En prévision des éventuelles retombées économiques de la gestion du COVID-19, un montant de Fr. 25'000.- a été ajouté à la réserve déficit afin de limiter les conséquences sur les rentrées fiscales 2021.

<u>Péréquation 2019 - bouclément</u>	<u>Factures reçues</u>	<u>Décompte final</u>	<u>Différences</u>

<b>Péréquation directe 2019</b>			
Alimentation en points d'impôts	217 426	292 009	74 583
Différences différents plafonds	0	0	0
./. Retour couche population	-53 966	-54 900	-934
./. Couche solidarité	-173 524	-130 046	43 478
./. Dépenses thématiques forêts	-20 025	-9 041	10 984
./. Dépenses thématiques route	-202 628	-131 359	71 269
<b>Totaux</b>	<b>-232 717</b>	<b>-33 337</b>	<b>199'380</b>

22.352.1 Paiement du solde du décompte final de la péréquation 2019 Fr. 199'380.-

22.480.0 Reprise de la réserve attribuée en vue du bouclément 2019 Fr. 207'234.-

SERVICE DES FINANCES :

**RELEVE DES EMPRUNTS au 31.12.2020**

No cpte		Échéance	Taux	Amort.annuel	Soldes
9.221.00	Union des Banques Raiffeisen St-Gall	09.02.2025	1.30	20 000.00	721 226.00
9.221.07	Banque Cantonale Vaudoise	28.10.2024	0.95	6 000.00	426 000.00
9.221.09	Postfinance PF 002348	19.08.2022	1.38	30 000.00	1 020 000.00
9.221.16	CIP Caisse Intercommunale de Pensions	30.06.2029	0.65	10'000.00	410 000.00
9.221.17	Banque Cantonale Vaudoise	12.09.2025	0.78	27 000.00	180 965.00
9.221.18	Banque Raiffeisen - Aigle	28.02.2022	1.25	18 000.00	371 105.00
9.221.19	Banque Cantonale Vaudoise	31.03.2027	0.41	6 680.00	136 540.00
9.221.20	Postfinance PF 005652	21.08.2028	1.03	15 800.00	418 400.00
9.221.21	Banque Cantonale Vaudoise	03.06.2030	0.55	16 780.00	331 610.00
<b>Totaux</b>				<b>150 260.00</b>	<b>4 015 846.00</b>
<b>Taux moyen</b>			1.0375		
<b>Plafond d'endettement brut maximum 2016-2021</b>					<b>4 800 000.00</b>

**CREDITS ACCEPTES PAR LE CONSEIL COMMUNAL NON OUVERTS AU 31.12.2020 :**

PM 21-04	Assainissement bâtiment des Dents-du-Midi	200'000.00
PM 20-04	Signalisation routière – barrières à Luan – feux tunnel	40'000.00
PM 20-03	EU-EC EAU Ch. du Moulin	285'000.00
PM 16-18	PGA – Plan général d'affectation	125'000.00
PM 14-18	Réfection chemins agricoles AF – étape 2 (Chalouge – Luan)	62'000.00
<b>Montant total :</b>		<b>712'000.00</b>

## **DOMAINE ET BATIMENTS**

### **Terrains**

31

#### **Domaine des Paquays :**

Les travaux réalisés sont la pose d'un paratonnerre sur le nouveau hangar agricole, le contrôle périodique de la station d'épuration avec l'analyse des eaux épurées ainsi que l'étude et la préparation du dossier d'enquête nécessaire à la légitimation de l'autorisation de pompage d'eau dans la nappe phréatique (Frais de géomètre, d'analyses de l'eau et d'hydrogéologue).

#### **Alpages :**

Un montant de Fr. 15'000.- a été mis en réserve pour la réalisation du raccordement des eaux usées du chalet d'alpage au réseau de Luan.

### **Vignes**

33

Les travaux de réfection du toit du cabinet des vignes de Plan d'Essert ont été reportés d'une année comme annoncé dans le budget 2021.

### **Diligence**

341.314.0

Dans le café-restaurant, les fenêtres de la cuisine et de la salle à manger ont été changées.

341.315.0

Des travaux d'entretien courant ont été nécessaire en raison de différents problèmes dans ce bâtiment (chauffage, porte du garage du car postal et fuite d'eau à l'étage supérieur). A cela s'ajoute les frais de contrôles périodiques des installations électriques demandés par Romande Energie SA. Un montant de Fr. 20'000.- a été annoncé dans le budget 2021 afin d'effectuer les travaux de mise en conformité.

341.423.0

En raison de la pandémie COVID 19, le loyer du café-restaurant n'a pas été encaissé sur 4 mois pendant cette année 2020.

### **Dents-du-Midi**

342.311.0

Dans la buanderie de cet immeuble, le remplacement du lave-linge a été nécessaire suite à une panne. Le montant de cet achat de Fr. 5'361.45 a été financé par prélèvement à la réserve liée alimentée par la contribution pécuniaire des locataires lors de son utilisation. L'aspirateur dorsal de la conciergerie a également été renouvelé.

342.423.0

Le manque d'encaissement de loyers est dû à la vacance de l'appartement 3 pces du 2<sup>ème</sup> étage sud pendant 10 mois. A cela s'ajoute la libération du studio dès le 1<sup>er</sup> septembre qui nécessite des travaux de transformation en 2 pces avec réfection générale comme annoncé dans le budget 2021.

### **Bâtiments administratifs**

351.311.0

Les installations de la buanderie de l'appartement du collège ont été renouvelées.

351.315.0

Quelques aménagements électriques ont été réalisés dans le collège afin d'améliorer la connexion wifi entre les différents locaux.

351.427.1/3

Les locations des locaux communaux (grande salle et stand de tir) ont été suspendus en raison de la pandémie qui ne permettait pas l'organisation de fêtes et de rassemblements de personnes.

## TRAVAUX

### **Routes**

- 43.301.1 Le montant budgétisé pour le personnel auxiliaire au service du déneigement des routes a été reporté sur le compte 43.314.3 étant donné que la personne engagée intervient en tant qu'indépendant et non comme employé communal.
- 43.311.0 La Municipalité a renoncé à l'installation d'un silo à sel de déneigement comme présenté lors de l'établissement du budget.  
Le service communal des travaux a été équipé de matériel et outils indispensables lors d'interventions sur le terrain (Spot lumière Bosch VariLed, perceuse-visseuse Bosch 18V3 et d'une bétonnière).
- 43.314.0 Comme chaque année, l'entreprise Kunzli SA a effectué l'entretien et la vidange des sacs de routes pour un montant total de Fr. 11'953.- y.c. les taxes pour traitement des résidus.  
  
Différents petits chantiers de réfection du revêtement bitumeux ont été réalisé (Ch. du Dézaley, Rte de Laly et Rte de Boveau) ainsi que des réparations ponctuelles sur le réseau routier avec le système mini-mac de l'entreprise Divico-Kutter.
- Le chemin de Champriond a nécessité des travaux de réfection suite aux travaux de coupes de bois effectués par le Groupement forestier en 2019. L'assurance de l'entreprise est entrée en matière sur la prise en charge de ces travaux d'un coût de Fr. 36'103.75 (43.436.0).  
Un souci a été constaté par les services cantonaux de la DGE concernant le secteur de protection des sources de la Commune d'Yvorne que ce chemin traverse. Ce constat a généré des analyses d'eau des captages de la Commune d'Yvorne ainsi qu'une étude hydrogéologique du terrain. Des travaux seront encore à réaliser pour une protection optimale du secteur le long du chemin. Un suivi périodique par analyses de l'eau collectée en vue de la consommation sera mis en place jusqu'à la fin des travaux.
- 43.318.1 Dans le cadre du traitement du dossier du transporter AEBl, une provision de Fr. 2'154.- pour notes d'honoraires a été déposée auprès de l'Avocat Maître Mathey.  
La mutation de correction du domaine public DP 1045 Rte des Fours à Mathieu (parcelle no 1253) a été traitée par le bureau de géomètres GEO Solutions ingénieurs SA à Aigle. Le coût des honoraires se monte à Fr. 4'846.50.  
Les frais de réalisation du constat hydrogéologique du chemin de Champriond de Fr. 1'670.- sont également comptabilisés dans ce compte.
- 43.319.0 Ce compte englobe les primes d'assurances et les taxes cantonales des véhicules communaux y.c. la camionnette Hilux depuis cette année.

## Déchets ménagers et déchetterie

45

Relevé des principaux déchets traités en 2020

Quantité	déchets	Distination
tonnes		
71.16	Déchets ménagers	SATOM
11.2	Déchets encombrants	SATOM
24.44	Papier - cartons	Retripra SA
25.82	Verres	Vetro Swiss
23.26	Déblais inertes	Carrières d'Arvel SA

## Egouts – Epuration

46

Le bénéfice de ce compte soit Fr. 22'383.47 a été transféré à la réserve de ce service. Au bilan, le montant de cette réserve au 31.12.202 est de Fr. 111'152.82.

## INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

### Enseignement

Suite au déplacement d'une partie des élèves de la classe de Corbeyrier ainsi que des préférences parentales, l'enclassement des élèves a été passablement modifié et ne correspond plus vraiment aux prévisions budgétaires établies.

- 51.366.0 Les frais de transports des élèves de primaire enclassés sur les sites de Aigle et Yvorne se montent à Fr. 9'864.- (Car postal) pour 15 élèves.  
A cela s'ajoute les frais de déplacements à la piscine d'Ollon pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2020. Cette activité a été arrêtée dès avril 2020 en raison du COVID et abandonnée dès la rentrée scolaire 2020-2021.
- 51.436.0 Ce montant correspond à la différence entre l'évaluation des frais d'établissement scolaire à Yvorne pour l'année 2019 (Fr. 14'826.80) et la facturation finale reçue de cette commune (Fr. 8'733.50).
- 52.352.0 Le montant facturé par la Commune d'Aigle pour les frais d'établissement scolaire de 17 élèves de secondaire est de Fr. 29'778.05.

### Temples et cultes

- 58.314.0 Les travaux d'entretien du toit du Temple annoncés au budget pour un montant de Fr. 6'650.- n'ont pas été effectués et seront reportés.
- 58.315.0 Une mise en conformité des installations électriques du Temple a été réalisée pour respecter les exigences du fournisseur de courant. L'orgue a bénéficié d'un accordage le 28 janvier 2020.

## POLICE

### **Police**

- 61.352.1 Un montant à charge de Fr. 10'670.- solde le décompte final 2019 de la participation à la Réforme policière. Il est couvert par la réserve établie lors du bouclage des comptes 2019 (Fr. 11'420.-) poste no 61.480.0.

### **Service des inhumations**

- 64.301.0  
64.308.0 Comme annoncé dans le préavis municipal no 19-07 relatif au budget 2020, une désaffection partielle du cimetière a été effectuée.  
64.314.0 Le toit du bâtiment du cimetière a été rénové pour un montant de Fr. 2'151.85.

### **Défense contre l'incendie**

- 65.301.0  
65.313.0 Une grande révision des bornes hydrantes a été réalisée par le personnel de la voirie en collaboration avec la maison Von Roll. L'achat de matériel et fournitures spéciales ainsi que les heures effectuées par les employés communaux ont engendré des coûts supplémentaires dans ce dicastère. Pour précision, les heures de travail effectuées à ce poste font partie de l'enveloppe totale de répartition horaires annuelle et ne sont aucunement des heures supplémentaires.

### **Protection civile**

- 66.481.0 Conformément aux directives du Service de la sécurité civile et militaire (division protection de la population), un décompte de frais généraux liés à l'entretien du local de la PC (2016-2019) leur a été présenté pour validation. Une autorisation de prélèvement sur la réserve liée de Fr. 8'496.00 a été attribuée aux autorités communales.

## SECURITE SOCIALE

### **Prévoyance sociale cantonale**

- 72.351.1 Le décompte final de la facture sociale 2019 a fait état d'un montant à charge de Fr. 64'660.00 qui a été couvert en partie par l'attribution à la réserve de Fr. 63'793.- (72.480.0) lors du bouclage des comptes 2019.  
72.452.0 Cet exercice comptable a pu bénéficier d'un retour sur décompte final de l'ARASAPE 2019 lié aux postes Agences d'assurances sociales et Accueil de jour des enfants d'un montant total de Fr. 14'257.55.

## SERVICE DES EAUX

- 81.314.0 Le système des contrôles réguliers du réseau afin de détecter des fuites est en fonction avec entière satisfaction. Le coût annuel total des abonnements et des interventions de l'entreprise CorellTech SA pour ce service est de Fr. 12'741.-.  
Au printemps 2020, la réparation d'une fuite proche de la Fontaine de Vers-Cort a nécessité le déplacement d'une prise d'eau sur la place de parc en face. Les frais de creuse, de réparation et d'installation de cette prise d'eau se sont montés à Fr. 5'932.-.
- 81.315.0 Un nouveau système de traitement de l'eau a été mis partiellement en fonction par l'entreprise A. Pilet SA conjointement avec le service technique Waterconsult Sàrl pour les lampes UV et la pompe doseuse.  
Ces installations ont nécessité également un raccordement électrique et une connexion internet afin de transmettre les alarmes et assurer un suivi journalier à distance.
- 81.318.0 Les analyses d'eau sont réalisées par le SIGE de Vevey en remplacement du Laboratoire cantonal qui n'effectue plus ce service aux communes. Les prix relatifs à ce changement sont plus élevés et donc influencent le coût annuel.
- 81.381.0 Le résultat de ce compte a permis une attribution à la réserve liée de Fr. 16'114.30.

\*\*\*\*\*

## **INVESTISSEMENTS**

### **Dépenses d'investissement 2020**

Préavis	Libellés	Montants
PM 16-18	Révision du plan général d'affectation PGA - en cours	14 322.75 CHF
PM 20-03	Ch.du Moulin EU-EC - en cours	36 420.80 CHF
PM 20-03	Ch.du Moulin alimentation EAU - en cours	18 858.70 CHF
PM 20-04	Signalisation routières - en cours	6 638.40 CHF
	<b>Total des charges d'investissements 2019</b>	<b>76 240.65 CHF</b>

\*\*\*\*\*

En conclusion, La Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir vous prononcer sur les éléments suivants :

**LE CONSEIL COMMUNAL DE CORBEYRIER**

**Vu** Le préavis municipal no 21 - 05 relatif aux comptes 2020  
**Ouï** Le rapport de la Commission de gestion  
**Considérant** Que cet objet a été porté à l'ordre du jour

**DECIDE**

D'accepter les comptes communaux 2020  
D'en donner décharge à la Municipalité et à la Boursière communale

**AU NOM DE LA MUNICIPALITE**

La Syndique

  
M. Tschumi

la Secrétaire e.r.

  
M-C. Melet

Adopté en séance de Municipalité, le 3 mai 2020

Annexes :

*Résumé des comptes de fonctionnement 2020*

*Résumé des comptes d'investissements 2020*

*Bilans comparés 2019-2020*

*Résumé des comptes DIS*